

**Fonds de Participation des Habitants (FPH) – versement de concours**

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

*Effectif légal : 39  
Nombre de conseillers en exercice : 39  
Nombre de présents : 36  
Nombre de votants : 39*

**LE 2 AVRIL DEUX MILLE DIX**

Le Conseil municipal de la Ville de DIEPPE s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sur convocation en date du 24 mars 2010 et sous la présidence de Monsieur Sébastien JUMEL, Maire.

**Sont présents** : M. JUMEL Sébastien, M. FALAIZE Hugues, Mme DELANDRE Béatrice, M. TAVERNIER Eric, M. LECANU Lucien, Mme LEGRAND Vérane, M. LEFEBVRE François, Mme CHARRETON Emmanuelle, Mme GAILLARD Marie-Catherine, M. ELOY Frédéric, M. CUVILLIEZ Christian, Mme COTTARD Françoise, M. BEGOS Yves, Mme CYPRIEN Jocelyne, M. LAPENA Christian, M. VERGER Daniel, Mme LEGRAS Liliane, Mme DUPONT Danièle, Mme MELE Claire, M. BREBION Bernard, M. DUTHUIT Michel, M. MENARD Joël, Mme AVRIL Jolanta, M. BOUDIER Jacques, Mme AUDIGOU Sabine, Mme EMO Céline, Mme GILLET Christelle, Mme SANOKO Barkissa, M. PAJOT Mickaël, Mme LEMOINE Françoise, M. CHAUVIERE Jean-Claude, Mme THETIOT Danièle, M. HOORNAERT Patrick, Mme ORTILLON Ghislaine (à partir de la question n°6), M. GAUTIER André, M. BAZIN Jean.

**Sont absents et excusés** : M. LEVASSEUR Thierry, Mme FARGE Patricia, Mme ORTILLON Ghislaine (jusqu'à la question n°5), Mme OUVRY Annie.

**Pouvoirs ont été donnés** par M. LEVASSEUR Thierry à M. LAPENA Christian, Mme FARGE Patricia à M. LECANU Lucien, Mme ORTILLON Ghislaine à Mme LEMOINE Françoise (jusqu'à la question n°5), Mme OUVRY Annie à M. GAUTIER André.

**Secrétaire de séance** : M. PAJOT Mickaël

.../...

Mme Béatrice Delandre, Adjointe au Maire, expose que par délibération du 14 mai 2009, le Conseil municipal a créé le Fonds de Participation des Habitants et approuvé son règlement intérieur.

Conformément aux dispositions de l'article 4 du règlement intérieur du FPH, un Comité d'attribution est constitué pour examiner les projets des habitants.

Le Comité d'attribution s'est réuni le lundi 22 mars pour examiner un projet, échanger avec ses porteurs et se prononcer sur le montant de l'aide à attribuer (cf. tableau ci-joint).

Vu l'avis émis par la Commission n° 2 réunie le 23 mars dernier et les propositions formulées par le Comité d'attribution, le Conseil municipal est invité à verser le concours suivant :

- 300 € à M. Hakan SERTOGLU, mandataire, au titre du projet « futsal à Neuville les Dieppe ».

Cette dépense sera imputée sur les crédits ouverts au BP 2010 : 824-6574.17-378

Conformément à l'art. 6 du règlement intérieur, le concours sera versé à raison de :

- un acompte de 70% au démarrage de l'action  
- un solde de 30% à réception du bilan moral et financier de l'opération, fourni par le porteur de projet.

☞ Après en avoir délibéré, **LE CONSEIL MUNICIPAL ADOPTE**, à l'unanimité, la proposition ci-dessus.

**Pour extrait conforme,  
Par délégation du Maire,  
Mme Sylvie Scipion  
Directrice Générale des Services  
de la Ville de Dieppe**

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rouen dans un délai de deux mois à compter de la date exécutoire